

Conditions de location/prêt à usage des Telenet 360° Pods

1. Pour certains services Telenet (ci-après dénommés « Services »), le Client peut avoir besoin des Telenet 360° Pods pour étendre ses capacités de service ou de réseau, Ces conditions particulières sont d'application lorsque Telenet loue ou Telenet 360° Pods au Client ou les met gratuitement à sa disposition (prêt à usage).

2. Telenet reste à tout moment propriétaire des Telenet 360° Pods. La location/le prêt à usage prend automatiquement fin lorsque la relation contractuelle avec Telenet concernant les Services sous-jacents est résiliée. À la fin de la location/du prêt à usage, le Client doit retourner les Telenet 360° Pods à Telenet, conformément aux instructions de Telenet. Si le Client néglige de restituer les Telenet 360° Pods à Telenet dans le délai prévu à cet effet ou le restitue en mauvais état, il s'engage à payer à Telenet une indemnité forfaitaire fixée de €105 par Telenet 360° Pod sans préjudice du droit pour Telenet de réclamer un montant plus élevé s'il peut démontrer un dommage plus important.

3. Le Client reconnaît que les Telenet 360° Pods ont été livrés en bon état. Le Client veillera à ce que les Telenet 360° Pods soient installés conformément au mode d'emploi des Telenet 360° Pods. Les Telenet 360° Pods ne peuvent être placés que dans une pièce permettant l'installation, l'entretien, le fonctionnement et le retrait sûrs des Telenet 360° Pods.

4. Le Client peut exclusivement utiliser les Telenet 360° Pods dans le cadre des Services. Dans ce contexte, il s'engage à utiliser les Telenet 360° Pods en bon père de famille conformément aux dispositions du mode d'emploi et à toutes les autres directives ou recommandations de Telenet. Le Client informera immédiatement Telenet de tous vols, pertes, dégâts ou dysfonctionnements des Telenet 360° Pods. Telenet a le droit de répercuter au Client les dommages résultant d'une perte, d'un vol ou de dégâts causés aux Telenet 360° Pods. En outre, le Client préservera Telenet de toute réclamation résultant d'une utilisation inappropriée, illicite ou frauduleuse des Telenet 360° Pods.

5. Le Client ne peut pas modifier ou (faire) adapter les Telenet 360° Pods. Le Client doit garder les Telenet 360° Pods en sa possession exclusive et sous son contrôle exclusif sur le lieu d'installation. Il ne peut pas vendre, louer, céder, mettre en gage ou mettre à disposition de tiers d'aucune autre façon les Telenet 360° Pods, et il s'engage à préserver les Telenet 360° Pods de toute saisie ou de toute autre charge.

6. Sous réserve d'une dérogation préalable, écrite et explicite de Telenet, les Telenet 360° Pods ne pourront être entretenus et réparés que par une personne désignée par Telenet. Les Telenet 360° Pods doivent toujours demeurer aisément accessibles pour Telenet, afin de permettre un contrôle à tout moment. Telenet pourra réclamer à tout moment la restitution des Telenet 360° Pods, moyennant leur remplacement par des produits équivalents. Telenet se réserve en outre le droit d'utiliser les Telenet 360° Pods pour d'autres services fournis par Telenet ou des tiers.

7. L'utilisation des Telenet 360° Pods est par ailleurs soumise aux dispositions des Conditions générales de Telenet (Business) (disponibles sur telenet.be).